

## **Signature de la charte Territoire d'Energie Normandie**

Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Patrick Chauvet, Président du Territoire d'Energie Normandie, entente regroupant les Présidents des 5 syndicats départementaux d'énergie de la région, ont signé le 2 mai 2019 une Charte de partenariat destinée à structurer l'offre de service public en faveur de la transition énergétique en Normandie.

Chef de file en matière de transition énergétique, la Région Normandie s'est fixée des objectifs en matière de sobriété, d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables, qu'elle entend décliner avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Compte tenu de leurs statuts d'autorités organisatrices et de leurs compétences exercées depuis des années auprès des collectivités de leur territoire, les 5 syndicats départementaux d'énergies du Territoire Energie Normandie, dont le SIEGE, participent à l'atteinte de ces objectifs. Sur la base d'échanges fructueux et opérationnels, le Territoire Energie Normandie et la Région ont souhaité formaliser leurs engagements communs à travers une charte ayant pour objet de définir les orientations générales du partenariat entre la Région et le Territoire Energie Normandie, qui partagent un même socle d'ambitions et qui souhaitent afficher la volonté d'agir ensemble pour :

- accompagner les territoires dans leur transition énergétique,
- développer les actions de sobriété et d'efficacité énergétique ainsi que la production d'énergies renouvelables,
- développer les mobilités bas-carbone en Normandie,
- promouvoir des synergies entre les actions de sensibilisation menées par les syndicats et par la Région.

Ce partenariat historique permettra de renforcer la coordination, la cohérence et le suivi des actions dans le domaines de l'énergie.

---

Publié le 07 mai 2019